

Appel à propositions FFP-COVID-19

Dans le cadre des mesures prises à la suite de la pandémie COVID-19, le Fonds à Frais Partagés, sous-composante du Projet de développement du tourisme et des Entreprises (FFP/PDTE) lance un appel à candidatures exceptionnel avec un processus rapide de soumission pour l'appui et le développement d'initiatives innovantes et créatives d'entreprises liées à la pandémie. Il peut s'agir d'un produit manufacturé : par exemple (liste non exhaustive) : production de matériels indispensables aux soins, à la protection ou à la prévention des risques sanitaires (masques, gants, désinfectants, respirateurs, lave-mains, solutions informatiques, etc.).

L'objectif global est de répondre aux besoins de la population sénégalaise en produits essentiels pour faire face à la pandémie ainsi que de valoriser l'apport et le savoir-faire sénégalais qui a émergé lors de cette période grâce à des solutions ayant un impact sur la population.

Ces initiatives peuvent provenir d'entreprises, d'organisations professionnelles ou du milieu universitaire (Universités, associations d'Etudiants, etc.).

Les organisations intéressées peuvent faire des propositions, sur trois (03) pages maximum, comprenant au moins les points suivants :

- Une brève présentation de votre organisation
- Le caractère innovant de votre produit ou service
- Les clients et marchés cibles que vous souhaitez atteindre
- Le budget détaillé

Tous les intéressés sont invités à soumettre leur proposition **avant le 17 octobre 2020** à partir du lien suivant : <https://forms.gle/WRJkZFHxaxjgtvhP9>.

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être faites **du lundi au vendredi de 09 heures à 15 heures** à l'adresse ci-après : ffp.inter@adepme.sn

Seuls les candidats présélectionnés par le comité, mis en place pour juger le caractère innovant des propositions recevront une lettre de notification et seront invités à nous fournir, comme complément, les documents administratifs requis (Statut, RIB, Etats financiers, NINEA ou Registre du commerce).

A propos du FFP/ PDTE

Le « Fonds à Frais Partagés », sous-composante du Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises (PDTE), finance les services de développement des exportations des entreprises privées sénégalaises à travers un système de cofinancement basé sur un partage des risques. Cette sous-composante est exécutée par l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) dans son volet technique. Le volet fiduciaire est géré par APIX-SA.

Le PDTE est un projet de l'Etat du Sénégal financé par la Banque Mondiale dans le but d'apporter des réponses durables aux problèmes de compétitivité de l'économie sénégalaise. Ce projet vise à atténuer les difficultés de financement auxquelles les entreprises exportatrices sont confrontées, mais aussi à renforcer l'attractivité du secteur touristique, à appuyer la création et la croissance des entreprises et enfin à améliorer l'environnement local des affaires.

Face aux impacts de la pandémie Covid-19 et dans le cadre de la phase de relance, le FFP/PDTE a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les PME sénégalaises qui ont un potentiel export, les PME sous-traitantes et les structures qui ont une offre pour accompagner le Sénégal dans la lutte contre la COVID-19.

Le Directeur Général